

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 10 novembre 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux et le Dix Novembre à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 04 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Attribution d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du terrain de football en revêtement synthétique « Jean Istria ».

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Michel COLONNA à Jean-Baptiste OLLANDINI, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ghislaine ETTORI, Paul PETRELLI à Ange-François LEANDRI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Myriam PUTHOD-HONORE, Christine PINNA à Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, François-Joseph SCANAVINO à Alain FAGGIANI, Lydia WARTON à Santa DUVAL.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code de la Commande Publique,

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée le 16 septembre 2022 pour une mission partielle de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de rénovation du terrain de football en revêtement synthétique « Jean Istria » comprenant les missions suivantes : VISA-DET-AOR et OPC. Une seule offre a été déposée sur le profil acheteur.

Le Maire propose de retenir l'offre du Groupement d'entreprises :

- Bureau d'Etudes Techniques Pozzo di Borgo sis Lot Arbuceta – Ceppe – 20620 BIGUGLIA.
- CETAVIA – Immeuble MAIF – Avenue Mont Thabor – 20090 AJACCIO.

Pour un montant de 38 140 € HT soit 45 768 € TTC.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer la mission partielle de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du terrain de football en revêtement synthétique « Jean Istria ».
-
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de la Ville pour l'exercice 2022 à l'article 2312 de l'opération 104.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 14.11.2022

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 16.11.2022

Fait à PROPRIANO, le 10 novembre 2022

Le Maire



Paul-Marie BARTOLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20221110-2022-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER

